

PARCE QUE LA LUTTE
POUR L'ÉGALITÉ
ET CONTRE LES DISCRIMINATIONS
EST UN COMBAT
À RENOUVELER SANS CESSER

printemps des droits de l'homme

› ecoledesdroitsdelhomme.org

© gham 05 62 71 35 35

printemps des droits de l'homme

Engagés et enthousiastes, plus de 300
enfants nous donnent rendez-vous au
Village des droits de l'Homme le 16 mai.

Dans chacune des 11 communes
de Toulouse Métropole *, ils se sont
engagés et ont réalisé des actions
démontrant que le respect des droits
fondamentaux nous concerne toutes et
tous !

* Beaupuy, Cornebarrieu, Cugnaux, Fonbeauzard, Mons, Montrabé, Saint-
Alban, Saint-Jean, Saint-Orens de Gameville, Toulouse, Villeneuve-Tolosane

mercredi
16 mai 2018
13H30 > 17H

L'ARIA

Rue du 11 Novembre 1918

31700 Cornebarrieu

toulouse
métropole

› ecoledesdroitsdelhomme.org

Toulouse en grand !



MAIRIE DE  TOULOUSE
www.toulouse.fr

VILLAGE

PARCE QU'IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR
RESPECTER LES DROITS DE L'HOMME
AU QUOTIDIEN !

Depuis le début de l'année, plus de 300 enfants de 5 à 13 ans ont exploré la diversité, la richesse des cultures, l'importance capitale du respect des droits fondamentaux. Zabderfilio, Lio Mixego, Juste et Justice sont des termes qui ne vous disent rien ?! Venez découvrir le Village des Droits de l'Homme le 16 mai.

Il mettra en lumière l'implication des enfants dans ces projets et proposera de découvrir les productions de chacun d'eux. Il sera l'occasion de s'amuser ensemble, de construire, de mettre en scène, d'échanger autour d'un parcours composé de jeux collaboratifs, de simulations de procès, d'ateliers de cirque, d'expositions, ...

C'est ensemble que nous pourrons construire le monde de demain, que nous souhaitons tous et toutes plus juste et plus respectueux des droits de l'Homme.



Avis aux parents : les enfants du village des droits de l'homme vous attendent. Venez nombreux !

Pensez à vous inscrire auprès de la personne référente du projet, car seules les personnes annoncées seront autorisées à rentrer sur le site (cet événement n'est pas ouvert au grand public).

Les enfants seront sous la responsabilité des animateurs-trices de la structure de rattachement.

Les activités proposées nécessitent de bouger : alors privilégions une tenue sportive (jogging, legging, ...) pour être à l'aise !